



Centrale Syndicale Humanisme

09 BP 4360 ABIDJAN 09 e-mail: humanisme@csh.ci
Cell: 01-16-48-01 / 57-70-07-88 / 08 72 91 81 / 03-59-25-63
Site web: www.csh-ci.org

DISCOURS DE SORO MAMADOU 1^{er} MAI 2019

Excellence Monsieur Le Premier Ministre

La commémoration du 1^{er} mai 2019, coïncide avec la célébration du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la plus ancienne institution spécialisée du système des Nations Unies, sous le thème : « **Justice Sociale et Travail Décent** », mais aussi avec la mise en œuvre du **Plan d'Action Prioritaire (PAP) 2019**, du Gouvernement de Côte d'Ivoire, axé sur le Social.

Excellence, le **B.I.T** ne vous apprend rien lorsqu'il affirme que « *Le monde du travail a la capacité de mettre fin à la pauvreté et d'assurer à tous un travail et un niveau de vie décents ainsi qu'une protection contre les risques liés à la vie professionnelle* ».

Grâce aux projets de développement formidables que vous avez engagés, depuis 2011, le pays va mieux. Et le dire, ce n'est pas de la flagornerie, c'est le résultat de notre vécu quotidien.

Mais **Excellence**, au regard de la liste de nos attentes qui vont s'augmentant, vous avez certainement l'impression que nous sommes des éternels insatisfaits. **NON !** Monsieur Le Président, Rassurez-vous : nous sommes très satisfaits de votre gouvernance. Et si nos desiderata s'allongent, c'est parce que les travailleuses et les travailleurs ont placé leur espérance en vous. Vous nous avez amenés « **Aux portes du paradis** (Rapport BM, janvier 2018) ». Elles sont ouvertes et nous y sommes.

Excellence, il vous reste, à nous y maintenir, **Pour que demain ne meure jamais** (Rapport B.M, juillet 2018).

Excellence, le 1^{er} mai 2018, **HUMANISME** a souhaité que le gouvernement s'engage, davantage, à sortir les populations du cercle vicieux de la pauvreté et de la maladie. A l'analyse de la réalisation et de la projection des grands projets structurants, nous sommes convaincus que vous êtes à l'écoute des préoccupations de vos concitoyens.

Excellence, M. Le Premier Ministre, lors de la validation du PAP 2019, Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République déclarait : « *L'année 2019 est placée sous le signe du social. Nous devons être plus efficaces, plus déterminés et plus solidaires* ».

pour la réalisation effective des activités inscrites dans le PAP 2019 », et il expliquait que « Le PAP 2019 vise à consolider les acquis des années antérieures, mais aussi à ouvrir de nouveaux chantiers susceptibles de contribuer à l'amélioration continue des conditions de vie de nos concitoyens ».

HUMANISME remercie Son Excellence Monsieur Le Président de la République d'avoir instruit les membres du Gouvernement, à ce que « *la satisfaction des populations dans le domaine social, à travers le PAP 2019, soit le point de convergence de l'action gouvernementale* ».

En écho, aux instructions du Président, Excellence Monsieur le Premier Ministre vous avez su composer une belle orchestration qui rend mélodieux les chants de l'émergence, non seulement à nos oreilles, mais aussi à notre cœur et notre esprit. Pour nous, vous êtes est un modèle, un passionné du travail, un serviteur loyal de notre pays. Que le Seigneur vous comble de ses grâces.

Excellence Monsieur Le Premier Ministre, « **Pour que demain ne meure jamais** », il faut une réaction énergique de l'autorité contre l'exaltation de certains employeurs à licencier les travailleurs alors que le gouvernement mène une politique qui soulage les entreprises, grâce au nouveau code des investissements.

En effet, dans nombre d'entreprises, notamment dans les zones industrielles, le simple fait de se réunir pour parler de syndicat, suffit à se faire coller une faute lourde et se voir licencié, sans préavis.

- A **Surveillance-Maintenance-Organisation (SMO Sécurité)** le Secrétaire Général, ESSOH NOMEL ELIE, après 29 ans de service, vient d'être licencié par le **DG, M. GOMI BI ZAOUHOULI** qui exigeait de lui, la dissolution de son syndicat. Ce qu'il a naturellement refusé. Ainsi tomba son licenciement.
- A **GROUPE 4 SECURICOR (G4S)**, le SG RABET ASSALE GISCARD attend d'un moment à l'autre, la notification de son licenciement, sans préavis, parce qu'il a osé réclamer les indemnités légales. Alors qu'avec la revalorisation à F CFA 60 000 du SMIG, logiquement, les travailleurs de G4S étaient en droit de s'attendre à une revalorisation salariale, le **DG, M.KOUAKOU SERGE**, par une terrible alchimie, a octroyé des salaires largement inférieurs à ce que les travailleurs avaient, lorsque le SMIG était à 36 607 F. Incroyable mais vrai, à G4S.
- Avec Les **Moulins Modernes de Côte d'Ivoire (M.M.C.I)**, à peine créé, le SYNATRA-MMCI éprouve les pires difficultés à communiquer avec ses membres, parce que le **DG, M. EMILE ABIAAD**, ne veut pas entendre parler de syndicat, aux **Moulins Modernes de Côte d'Ivoire**.
- Il en est de même à **VIGASSISTANCE**, où le S.G CISSE NIWO, du SYNATRA-VIGA, a été licencié par le **DG Patrick BOGAERT**, pour un prétendu vol de cacao, démenti avec fracas par la Société **OLAM**.

Mais tenez-vous bien, Excellence, l'apogée de ces pratiques antidémocratiques, c'est la publication, le 20 janvier 2019, d'une ordonnance de Mgr GASPARD BEBY GNEBA, Président de la Commission Episcopale pour l'Education Catholique qui dissout tous les syndicats des travailleurs de l'Education catholique et qui subordonne leur existence, désormais, à sa seule autorisation préalable, au mépris de la Constitution et du Code du Travail. Aussi, M. GASPARD BEBY GNEBA procède de façon unilatérale, au rabattement des salaires, transformant les enseignants du catholique en travailleurs saisonniers. Excellence. **NON !** Ça ne passe pas et ça ne passera point.

Excellence,

L'année dernière, Son Excellence Monsieur Le Président de la République, a donné, aux membres du gouvernement, un mois pour le traitement diligent des questions urgentes. Mais, 12 mois après, nous sommes au regret de revenir, encore sur la question du Licenciement abusif des camarades YORO BI TA RAYMOND et AVIT MAGLOIRE, responsables syndicaux de SYNPA-MSU (Ex-ANASUR / ANAGED).

Ce jour, 1^{er} mai 2019, nous sommes encore là, confortés dans notre position par le **Conseil National du Dialogue Social (C.N.D.S)**, Institution de l'Etat, en charge du dialogue social qui est formel : le licenciement de YORO BI TA RAYMOND et AVIT MAGLOIRE est abusif. Par conséquent, par l'arrêt n°40 du 25 février 2019, le C.N.D.S recommande la réintégration des camarades YORO BI et AVIT MAGLOIRE.

Malheureusement, cet avis, bien motivé, vient d'être piétiné, depuis le 26 avril 2019, par Madame la Ministre ANNE OULOTO, que nous aimons beaucoup, pourtant. **Excellence**, Monsieur le Premier Ministre, nous étions loin de nous imaginer, qu'une décision du Conseil National du Dialogue Social, Dialogue social sur lequel votre Excellence insiste tant avec les partenaires sociaux, soit bafouée, à ce point.

Excellence,

HUMANISME vient à vous, pour solliciter votre clémence. **Pour que demain ne meure jamais**, qu'il vous plaise, en disciple accompli de Son Excellence Monsieur Le Président de la République A.D.O, le magnanime, de bien vouloir prendre pitié, pour réintégrer, les camarades YORO BI TA Raymond et AVIT MAGLOIRE.

Excellence,

Pour que demain ne meure jamais, il faut renforcer la sécurité des travailleurs. C'est l'occasion pour nous de remercier Le Ministre PASCAL KOUAKOU ABINA et ses services rattachés, notamment la DGT et la DIT, pour le travail continue de protection des travailleurs.

Merci Excellence, pour les 25 véhicules que le Gouvernement a bien voulu mettre à la disposition des Inspecteurs du Travail. D'autre part, Excellence, le code du travail leur consacre des indemnités et il faut des décrets pour qu'ils en bénéficient. Le regard des Inspecteurs du Travail est donc rivé sur vous. Car l'attente devient longue. **Pour que demain ne meure jamais.**

Excellence,

Permettez qu'Humanisme adresse ses félicitations au Général Issa COULIBALY, Ministre de la Fonction Publique pour avoir usé de Maestria dans le règlement de nombreux conflits liés à des situations d'injustice au préjudice des fonctionnaires. Nous n'oublions pas son jeune et dynamique DIRCAB, M.OKA Séraphin.

Mais, Excellence,

Pour que demain ne meure jamais, qu'il vous plaise d'instruire La Fonction Publique, afin de lancer le concours d'intégration à la Fonction Publique, des ex-déflatés de la Santé, un dossier déjà validé.

Nous plaidons aussi pour la possibilité d'intégration des contractuels ayant dépassé la limite d'âge pour être recrutés à la Fonction Publique. Excellence, nous le demandons, car, à ce jour, ils n'ont aucune protection sociale.

Excellence,

Probablement on vous dira que c'est impossible. Mais un philosophe nous l'enseigne : c'est dans la recherche de la résolution de l'impossible, qu'on trouve la solution du possible. ***Pour que demain ne meure jamais***, Excellence, **HUMANISME** attend votre annonce salvatrice sur ces questions de réintégration.

Excellence,

Pour que demain ne meure jamais, qu'il vous plaise, d'instruire, par ailleurs, M. le Ministre de la Fonction publique, afin de porter le projet de décret qui octroie, aux Educateurs Préscolaires Adjoints(EPA), Maitres d'Education Spécialisée(MESP), Maitresses Adjoints d'Education Permanente(MAEP) et aux Instructeurs de Formation Professionnelle de Base Adjoints(IFPBA), l'indemnité contributive au logement (40 000 FCFA) dont ils sont privés, réparant ainsi une injustice qu'ils subissent depuis plus de dix(10) ans. Ce projet de décret est au Secrétariat Général du Gouvernement depuis, le 07 mai 2018.

Excellence,

HUMANISME salue Le Garde des sceaux, Ministre de la Justice, M. SANSAN KAMBILE, pour le travail accompli au bénéfice des gardes pénitentiaires et de personnel d'Education Surveillée. Mais, ***Pour que demain ne meure jamais***, nous l'encourageons à prendre des mesures pour le reversement sur les salaires, de l'indemnité contributive au logement des personnels pénitentiaires. Ils ont besoin de sérénité pour encadrer les prisonniers. Comment le pourront-ils, s'ils sont eux-mêmes quotidiennement expulsés de leur maison, pour défaut de paiement des baux ?

Excellence,

Nous sommes fiers d'offrir au monde 43% du cacao mondial, occupant ainsi la 1^{ère} place, quand notre voisin, le Ghana occupe la 2^{ème} place avec seulement 18%. Mais, Excellence, depuis que Le Président de La République a indiqué que la Côte d'Ivoire

se doit d'investir dans la transformation de nos matières premières, sur place, curieusement, c'est au même moment que les cours mondiaux de ces matières premières, singulièrement, le cacao, le café et la noix de cajou (anacarde) subissent une baisse drastique. Excellence, suivez notre regard.

Excellence,

Mais ***Pour que demain ne meure jamais***, Humanisme vous encourage à poursuivre les efforts pour le développement des industries locales, afin d'offrir plus d'emplois stables et pérennes, notamment aux jeunes. Puisque l'agriculture demeure le secteur d'activité le plus pourvoyeur d'emplois en Côte d'Ivoire, avec près de 50% des emplois,

Pour que demain ne meure jamais, il faut renforcer la dynamique du développement agricole. Ce n'est plus une urgence, Excellence Monsieur le Premier Ministre, c'est **UN IMPÉRATIF**. Et au nom de cet **IMPÉRATIF**, une question fondamentale demeure : le relèvement du taux du Salaire Minimum agricole Garanti (SMAG), au niveau du SMIG actuel, c'est-à-dire, **F CFA 60 000**.

Excellence Monsieur Le Premier Ministre, la réalité du S.M.A.G, sur le terrain, maintient les travailleurs agricoles dans des conditions d'indignité.

La transformation de nos matières premières, sur place, est un défi qui ne peut être relevé que si notre jeunesse est efficacement formée. C'est pourquoi, HUMANISME salue les efforts de Madame La Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et le dialogue social qu'elle a engagé, avec les partenaires de l'école, dialogue social parrainé par Son Excellence Monsieur Le Premier Ministre. Nous espérons que le document final, signé le 25 avril dernier, pourra garantir la sérénité à l'école.

Excellence,

Les nouveaux enseignants en fonction, sont obligés d'attendre quinze (15) à trente-six (36) mois, pour avoir leurs premiers salaires. ***Pour que demain ne meure jamais***, Excellence, qu'il vous plaise de permettre l'accélération du traitement de leurs dossiers, afin de raccourcir au maximum, le délai du premier mandatement, à tout au plus six (06) mois.

Excellence,

Les agents municipaux des ex-zones CNO attendent de l'Etat l'apurement des arriérés de salaire qu'ils ont cumulés de 2001 à 2011. Sur un total de 17 970 779 514 F, après négociation avec le Gouvernement, ils ont accepté qu'on leur paye 60% de ce montant, soit 10 782 467 708 F. Mais depuis la communication en Conseil des ministres en juin 2016, aucun franc ne leur a été payé.

Excellence,

Pour que demain ne meure jamais, qu'il vous plaise de leur apporter le soulagement qu'ils attendent depuis.

Excellence,

L'Institut National de Statistique (INS) nous indique que l'Emploi en Côte d'Ivoire est presque exclusivement informel avec un taux de +90%. Ce constat montre combien l'équation de la transition de l'économie informelle se pose avec délicatesse. C'est pourquoi, HUMANISME invite, instamment le Gouvernement à traiter cette question, à l'envi.

La transition de l'économie informelle ne doit plus être un simple sujet d'ateliers. Il faut aller maintenant au concret, en investissant dans la formation et l'organisation des acteurs du secteur informel.

Ici nous voulons attirer votre attention sur la pertinence du développement de la **Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire (C.N.M.C.I)** qui doit jouer un rôle moteur dans le processus de la transition de l'économie informelle.

Excellence,

Pour que demain ne meure jamais, il faut que nous soyons en bonne santé. Aussi, HUMANISME salue une fois encore, l'idée et le projet de la **C.M.U** que Son Excellence Monsieur Le Président de la République a muris. Tous nos encouragements, à Monsieur le D.G BAMBA KARIM qui, sur vos instructions éclairées, Monsieur Le Premier Ministre, a pu mettre en place tout le dispositif en vue de la phase de généralisation de la C.M.U. Les populations en ont besoin. Qu'il vous plaise Excellence d'instruire à la généralisation effective de la C.M.U, **MAINTENANT !**

HUMANISME salue également Monsieur le Directeur Général de la **C.G.R.A.E**, Monsieur BERTE ABDRAHAMANE, pour la dynamique de dialogue social engagé avec les Centrales syndicales, en vue de la mise en œuvre prochaine, d'une retraite complémentaire, au bénéfice des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Excellence, à l'instar de la retraite des fonctionnaires, ***Pour que demain ne meure jamais***, HUMANISME souhaite :

- L'alignement de la pension des retraités du privé sur le SMIG.
- La régularisation des pensions anticipées à la pension normale.
- La mise en place d'une complémentaire maladie obligatoire au profit des travailleurs des PME/PMI et des salariés à la retraite, par le biais de la Mutuelle des Travailleurs et des Retraités du Privé (**MUTREPCI**).

Excellence,

Pour que demain ne meure jamais, il nous faut une administration moderne qui réponde à la dynamique de l'émergence de la Côte d'Ivoire. C'est avec honneur et plaisir, que le jeudi 25 avril, 2019, nous avons noté le lancement du **P.R.I.M.E** (Programme d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat) qui est la continuation du **P.A.G** (Programme d'Accompagnement Gouvernemental). **HUMANISME** encourage le Secrétaire National au Renforcement des Capacités, M.

ZORO BI EPIPHANE afin qu'il continue de mener à bien, l'accélération des progrès au bénéfice des populations.

Excellence, ***Pour que demain ne meure jamais***, il nous faut continuer à valoriser le travail, dans la liberté et la démocratie. Les centrales syndicales concourent justement à promouvoir ces valeurs, en régulant l'ordre social.

Excellence, dans la même veine, relativement à l'examen de nos cahiers de revendications, et ***Pour que demain ne meure jamais***, **HUMANISME** propose que se tiennent :

- chaque trimestre, une réunion interministérielle, avec les centrales syndicales et présidée par le M.E.P.S.
- Chaque semestre, une réunion avec les centrales syndicales, présidée par votre Excellence, pour faire le point des diligences et projeter l'avenir.

Enfin Excellence,

Les dockers et dockers transit, n'ont pas suffisamment de mots pour dire **MERCI**, à Son Excellence Monsieur Le Président de la République. Merci pour la signature du décret qui leur octroie des perspectives heureuses de conditions de vie et de travail, avec un nouveau statut. Le souhait de toute la communauté portuaire, c'est que Monsieur Le Président de la République accepte, de marquer de votre présence effective, la cérémonie de remerciement qu'elle compte organiser, en son honneur.

Pour que demain ne meure jamais.

Excellence,

Monsieur Le Premier Ministre, la Centrale Syndicale **HUMANISME**, vous salue. Elle vous salue pour votre esprit d'anticipation et de manager achevé.

Puisse ***demain ne jamais mourir***, puisse la paix et l'espérance que vous apportez aux populations ivoiriennes faire d'eux des ivoiriens nouveaux.

Dans cette espérance, je vous remercie.

SORO MAMADOU
SECRETAIRE GENERAL
CENTRALE SYNDICALE HUMANISME (CSH)